

DÉLÉGATION DES POUVOIRS FINANCIERS
LOI SUR LA PRESTATION UNIVERSELLE POUR LA GARDE D'ENFANTS

En vertu des articles 33 et 34 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), j'autorise les employés mentionnés ci-dessous à exercer les fonctions suivantes en ce qui a trait à la *Loi sur la prestation universelle pour la garde d'enfants*.

POSTE	ARTICLE 34 DE LA LGFP	ARTICLE 33 DE LA LGFP
POSTES À RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES (RHDCC)		
Sous-ministre de RHDCC	COMPLET	-
Sous-ministre délégué principal de RHDCC	COMPLET	-
Sous-ministre adjoint principal, Politique stratégique et Recherche	COMPLET	-
Sous-ministre adjoint délégué, Politique stratégique et Recherche	COMPLET	-
Directeur général, Politique sociale, Politique stratégique et Recherche	COMPLET	-
Directeur, Politique de la famille, Politique stratégique et Recherche	COMPLET	-
DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGENT PRINCIPAL DES FINANCES – RHDCC		
Agent principal des finances	-	COMPLET

POSTE	ARTICLE 34 DE LA LGFP	ARTICLE 33 DE LA LGFP
Contrôleur-RHDCC, DGAPF	-	COMPLET
Directeur général, Imputabilité et contrôle interne	-	COMPLET
Directeur général, Comptabilité ministérielle et production de rapports	-	COMPLET
Directeur principal, Opérations de comptabilité	-	COMPLET
Directeur, Service de comptabilité de l'AC, Comptabilité ministérielle et production de rapports	-	COMPLET
Chef d'équipe / chef / superviseur / conseiller / analyste / agent / expert / spécialiste	-	COMPLET